



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON
Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2016 – 24 du 8 novembre 2016

Objet : Vote de la décision modificative du budget annexe de l'exercice 2016

L'an deux mille seize, le 8 novembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 1^{er} novembre 2016.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Agnès Rafaitin, Jeanne Docteur

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Bernard Toublanc

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel : Olivier Lopes, titulaire
Damien Le Bigot, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Alexandre Pueyo, Sophie Borgeon, Jean-Pierre Muller

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 16

Absents excusés :

Représentants de l'Etat : DRAC : Jean-Pascal Lanuit

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Frédéric Frank

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Dolorès Fourrez, Responsable administrative et budgétaire de l'Unité Culture et Patrimoine de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Que l'établissement a racheté l'ensemble du fonds de La Bibliothèque fantôme aux Editions de l'Amandier avant leur liquidation ;
- Que de nombreux livres de la même collection sont en cours de finalisation et seront achetés avant la fin de l'année aux Editions de l'œil ;
- Qu'en conséquence, la valeur du stock final a été revue à la hausse
- Que les recettes de vente ont été réévaluées afin de prendre en compte l'évolution constatée à fin octobre ;
- Que les recettes et dépenses de prestation ont été réduites ;
- Qu'il apparaît que l'exécution budgétaire de l'exercice ne permettra pas de dégager un excédent de 40.000€ comme initialement envisagé ;
- Que le résultat prévisionnel de l'exercice est équilibré

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve la décision modificative du budget annexe de l'exercice 2016.

Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 16



Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le